



Négocier son accord de consortium

Atelier pratique

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en oeuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord

Cet atelier permet d'avoir une vision à 360° pour passer de la théorie à la pratique. Les participants, guidés par le formateur, travaillent sur le cas pratique en petits groupes, dans un format propice aux échanges de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle, ...).

Savoir mener une négociation pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis

Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Capacité à lire et à comprendre des documents en anglais (version anglaise du DESCA utilisée pour le cas pratique).

Pour qui

Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	Accueil et objectifs de la formation
9h45	Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA Définitions Délais de contractualisation DESCA, les différents modèles disponibles
10h30	La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum Responsabilités entre les partenaires Rôles applicables pour un bon accord Structure de la gouvernance
11h15	Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum Modalités de versement du financement
12h00	La propriété intellectuelle Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d'accès
12h30	Pause déjeuner
14h00	Gestion des conflits éventuels entre partenaires Résolution des conflits
14h15	Cas pratique Construire et négocier un accord de consortium Présentation du cas pratique
	Mise en situation Correction
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation



Ouvert à tous



6 heures



Présentiel



750 € HT (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.